

Rapport d'analyse Page 1 / 3  
Edité le : 02/06/2023

COMMUNAUTE AGGLOMERATION ARLYSERE  
VALENTIN RADANNE

2 avenue des Chasseurs Alps  
73200 ALBERTVILLE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum ) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	SLA23-8823		
<b>Identification échantillon :</b>	<b>SLA2305-2259-1</b>	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DT de SAVOIE
<b>Doc Adm Client :</b>	ARS73		
<b>UGE :</b>	1066 - COMM D'AGGLO ARLYSERE		
<b>Nom de l'exploitant :</b>	ARLYSERE		
<b>Nom de l'installation :</b>	ST PAUL SUR ISERE LE CUDRAY	<b>Type :</b> UDI	<b>Code :</b> 001693
<b>PSV :</b>	0000001801		
<b>Point de surveillance :</b>	LE CUDRAY		
<b>Localisation exacte :</b>			
<b>Département/Commune :</b>	73 / SAINT-PAUL-SUR-ISERE		
<b>Nature:</b>	<b>Eau de distribution</b>		
<b>Type d'eau :</b>	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
<b>Motif du prélèvement :</b> CS	<b>Type de visite :</b> D1	<b>Type Analyse :</b> D107	
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 30/05/2023 de 10h43 à 10h43 Réceptionné le 30/05/2023 à 15h37		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Labo - J. Colombat		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520		
	Flaconnage SAVOIE LABO		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de début d'analyse le 30/05/2023 à 16h03

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b>							
Démontage du brise-jet	Oui	-	Observation				
Désinfection du point de prélèvement	Flamme	-	Observation				
Prélèvement au 1er jet	Non	-	Observation				
Type de robinet	Mitigeur	-	Observation				

Doc Adm Client : ARS73

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Observation				
Chlore libre (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Couleur (apparente) (in situ)	Acceptable	-	Analyse qualitative	NF EN ISO 7887 Meth. A			
Odeur de l'eau (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C			
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	16.2	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-009			25#
<b>Analyses microbiologiques</b>							
Coliformes	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)			0#
Entérocoques	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)	0		#
Microorganismes aérobies à 22°C	37	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 36°C	33	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Spores d'Anaérobies Sulfito-Réducteurs	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0#
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>							
Coloration	< 5	mg/l Pt	Spectrométrie	NF EN ISO 7887 méth. C			15
Saveur	Acceptable	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C			1
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<b>Analyses physicochimiques de base</b>							
Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation)	190	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200	1100	#
pH	7.44	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5		9#
Température de mesure du pH	20.9	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523			#
Turbidité	< 0.2	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2#
<b>Formes de l'azote</b>							
Ammonium	< 0.03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1			0.10#
<b>Métaux</b>							
Antimoine total	0.87	µg/l Sb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#
Arsenic total	3.08	µg/l As	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#

Chlore libre/total : résultat sous réserve - paramètre à réaliser in situ (norme NF EN ISO 5667-3) - risque de sous-estimation

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

**Eau conforme aux limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.****Eau ne respectant pas les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres mesurés.****- Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation)**

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

Aucéanne MIRAMONT  
Responsable adjointe laboratoire



*point prélevé*

